



Royal Club Philatélique Brainois

Octobre
2019 – 542
Tirage : 60 exemplaires



Prochaines réunions

**PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 20 OCTOBRE
& LE 3 NOVEMBRE 2019 DE 9 H 30 A 11 H 30**

Sommaire

Page 1 - En direct du Secrétariat
4 – Challenge Roger Miessen
8 – Le saviez-vous Histoire de la carte postale
11 – Agenda
12 – Réalisation inter membre.

□ □ □ □ □

En direct du Secrétariat

Conte rendu de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2019

Allocution du président du 15/09/2019

Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette assemblée générale statutaire et je vous en remercie.

Mes collègues, trésorier et vérificateurs aux comptes vous ferons rapports de nos activités et résultat de l'année philatélique 2018 dans quelques instants, personnellement je suis très satisfait de la collaboration des membres du comité qui se dévoue pour vous satisfaire lors de toutes nos réunions, mais je déplore le manque d'assiduité de nos membres et je félicite les fidèles, grâce à eux cela nous encourage à continuer nos actions pour vous servir.

Les membres ayant assistés à plus de 10 réunions recevront des bons d'achat
La tombola gratuite de ce jour sera récompensée par des timbres-poste

Une modification du service nouveauté sera d'application à l'avenir, vu le nombre d'abonnés, ce service ne fonctionnera que lors de notre première réunion du mois.

Veillez-nous excusé pour la mise en ligne de nos derniers flash, Léon étant à l'étranger.

En fin de réunion je vous invite à prendre le verre de l'amitié.

Je vous signale que nous avons toujours des difficultés avec le Centre Culturel pour la réservation des dates de nos réunions c'est ainsi que je vous demande de déjà prendre note que nos réunions qui serait annulées se tiendront au pavillon du fond, 37 avenue Léon Jourez. En 2020, les 17 mai et 5 juillet.

Je vous souhaite quand même à tous une bonne année philatélique 2020 et j'espère vous voir plus nombreux à nos réunions et si possible de nous amener vos amis et nouveaux membres.

Je vous remercie pour votre attention. Et je passe la parole à notre Secrétaire

□□□□□□□□

Rapport moral du secrétaire à l'Assemblée générale du 15 septembre 2019

Le moment le plus fort de cette année philatélique 2018-2019, c'est lorsque notre Club a été élevé au rang de Royal Club Philatélique Brainois. Cette commémoration a eu lieu le 3 novembre 2018 à Ophain et fut suivie d'un repas gastronomique très apprécié. Plusieurs personnes ont pris la parole à cette occasion : Monsieur Van Damme, Président de la Fédération Royale des Cercles philatéliques de Belgique, Madame Véronique Denis Simon et Monsieur Jean Botermans, tous deux Présidente et Président d'honneur de notre Club. Ce fut ensuite la remise officielle de cette marque honorifique à la Maison Communale de Braine l'Alleud par Monsieur le Gouverneur de la Province du Brabant Wallon et Monsieur le Député Bourgmestre Scourneau. Bel hommage avec les discours des échevins et de nos présidents d'honneur.

Il faut rappeler que cet honneur, nous le devons à notre Président Monsieur Duhamel.

Je voudrais que l'on ait une pensée pour nos membres qui, pour des raisons de santé, ne peuvent plus assister à nos réunions mais qui restent toujours présents dans nos cœurs.

Et enfin, souvenons-nous de notre ami René Bosse qui nous a quittés cette année ; je propose une minute de silence pour notre doyen René qui a tant fait pour le Club et ce, pendant de longues années, toujours avec joie et bonne humeur.

Je terminerai en rappelant la brocante qui aura lieu en octobre à l'école de Lillois, inscrivez-vous auprès de Paul.

Je vous signale également que le secrétaire est démissionnaire, donc appel aux candidats !

Notre trésorier nous communique le bilan de 2019.

Notre résultat de 2019 se solde par un déficit de 2.083,05 €, suite à la réception et l'organisation de notre 50^{ème} anniversaire.

Les services ont fait de bons résultats :

Circulation 72,94 €

Réalisation inter-membres : 41,79 €

Cotisations perçues : 640,00 €

Nous n'avons pas reçu le subside communal de 137,00 €, nous adresserons un courrier pour la rectification, ce montant est à reporter.

Ensuite les vérificateurs aux comptes, Messieurs Marchal et Lochtenbergh nous communique le résultat de leur mission.

Après vérification, nous n'avons pas constatés d'erreurs dans la tenue des livres et nous vous demandons d'approuver ceux-ci.

Et nous adressons nos félicitations Monsieur Lambert pour la bonne tenue de la trésorerie

□□□□□□□□

Elections, réélections, sortant et rééligible

Nous n'avons pas reçu de candidature, nous vous demandons de reconduire les sortants.

La démission de notre secrétaire est évoquée, nous lançons un nouvel appel à candidat, mais nous lui demandons d'assurer l'intérim qui est approuvé par l'assemblée.

Nous le remercions tout particulièrement pour le travail accompli pendant de nombreuses années, merci William.

□□□□□□□□

Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2020.

Messieurs Marchal et Brabant acceptent la mission, nous les remercions.

□□□□□□□□

La remise des récompenses pour l'assiduité au cours de l'année 2019 et le tirage de la tombola gratuite de ce jour ont terminé la séance académique.

□□□□□□□□

Le verre de l'amitié offert aux membres présents a clôturé la réunion.

□□□□□□□□

Votre secrétaire, pour le Club
William. Cloquet



CHALLENGE PHILATELIQUE ROGER MIESSEN

La Hulpe, ce 2 septembre 2019.

Madame, Monsieur, chers amies et amis philatélistes,

Objet : Challenge philatélique « Roger Miessen » - Edition 2020

Comme vous le savez, le Cercle Philatélique de La Hulpe organise la prochaine édition du Challenge philatélique Roger Miessen.

Suite à la réunion préparatoire que s'est tenue en juillet dernier, le règlement a été quelque peu adapté. Vous trouverez en annexe le règlement définitif de cette prochaine édition, ainsi qu'un exemplaire du bulletin d'inscription. Nous nous permettons de demander aux cercles qui auraient déjà transmis le règlement provisoire à leurs membres de bien vouloir leur remettre le règlement adapté.

Au niveau timing pour ce challenge, voici les échéances :

- Les inscriptions sont attendues pour le 1er mars 2020 au plus tard.
- Tandis que les travaux devront parvenir au cercle organisateur pour le 1er juin 2020 au plus tard.
- Pour le 1er juin 2020 au plus tard également, les coordonnées (nom, prénom, adresse postale et adresse mail ainsi que le numéro de téléphone) de la personne désignée pour faire partie du jury chargé de l'appréciation des travaux présentés seront transmises au cercle organisateur, par courrier ou par mail (voir ci-dessous).

Bulletins d'inscription, travaux et coordonnées des membres du jury doivent parvenir ou être remis à : Mme Geneviève HAUTIER – Rue Eugène Castaigne 32 à 1310 LA HULPE (tél. 02/653.98.74).

Les coordinateurs de ce challenge 2020 au CPLH, sont :

- M. Jean-Marie LEDUC, Tentrappenstraat 31 à 1560 HOEILAART. Mail : jean-marie.leduc@pandora.be. Tél : 0494/19.60.84
- M. Freddy DUHAIN, Rue Eugène Castaigne 32 à 1310 La Hulpe. Tél : 02/653.98.74.

Nous vous remercions pour l'accueil favorable que vous réserverez à ce Challenge Miessen et espérons voir de nombreuses participations à l'édition 2020. Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos meilleures salutations philatéliques.

La secrétaire,
Geneviève HAUTIER

Challenge philatélique "Roger MIESSEN"

Règlement de l'édition 2020. Version fin août 2019

Cette édition du Challenge Miessen est la 25ème. Elle se déroulera également au cours de l'année du 50ème anniversaire du Cercle philatélique de La Hulpe.

Aussi, les organisateurs ont-ils choisi des épreuves semblables à celles de la première édition du challenge, tandis que certaines dates demandées couvrent une période dans laquelle tombe l'année de naissance de Roger Miessen (24.02.1921), pour rendre ainsi hommage à l'initiateur dudit Challenge et répondre ainsi au souhait qu'il avait exprimé en septembre 2018.

1. La présente édition comporte trois disciplines :

N.B. Les oblitérations temporaires (préventes, etc.) ne sont pas admises.

1.1 Philatélie traditionnelle

Présentation, sur une feuille Din A4, de trois timbres-poste à l'effigie royale oblitérés en Brabant Wallon par un cachet à date de 1921, 1970 et 2000.

L'utilisation d'une fenêtre destinée à présenter le timbre en question sans endommager le document sur lequel il figurerait, est admise.

Sont acceptés les types suivants :

Pour 1921 : effigie de S.M. le Roi Albert 1er (COB 135/41)

Pour 1970 : Elström ; Marchand

Pour 2000 : Broux/MVTM ; type COB 2639

1.2 Histoire postale

Présentation, sur une ou deux feuilles Din A4, de trois lettres ou enveloppes oblitérées par un bureau des postes du Brabant Wallon et portant un ou des timbres-poste non auto-adhésifs représentant l'affranchissement

- 1ère période : oblitération comprise entre 1880 et 1900

- 2e période : oblitération comprise entre 1920 et 1930

- 3e période : flamme d'oblitération comprise entre 1990 et 2005

(Pas d'empreinte de Machine à Affranchir, ni oblitération mécanique), et dont la flamme parle du Brabant Wallon

Exemple de matériel accepté :



1.3 Entiers postaux

Présentation, sur une ou deux feuilles Din A4, d'une oblitération Brabant Wallon sur :

- une carte-correspondance (carte postale ordinaire, carte postale avec réponse payée, carte-lettre) – période comprise entre 1918 et 1928 - une carte postale Publibel, entre 1975 et 1990

- une carte postale avec illustration d'une commune du Brabant Wallon, entre 2000 et 2014.

Les affranchissements complémentaires (mécaniques ou par timbres-poste) sont admis.

Remarques :

- On entend par Brabant Wallon toutes les communes (et leur bureau de poste).

- Aucun nom et aucune marque d'appartenance à un Cercle déterminé ne peuvent apparaître sur les feuilles Din A4 de participation.

2. Les bulletins d'inscription doivent parvenir :

- à Madame Geneviève HAUTIER - 32 Rue Eugène Castaigne à 1310 LA HULPE ou par mail (secretariat.cph@gmail.com) pour le 1er mars 2020 au plus tard.

Les travaux devront lui parvenir pour le 1er juin 2020 au plus tard ainsi que les renseignements (Nom, prénom, adresse postale, mail, téléphone) concernant la personne désignée par votre cercle pour participer à la cotation des travaux (voir point 3 ci-dessous).

Un numéro d'ordre sera attribué, dans chaque discipline, par le Cercle organisateur à chaque Cercle ou membre de Cercle participant, lors de la réception des travaux. Il n'est admis qu'une participation par discipline, par membre et/ou par Cercle participant en tant que Cercle.

3. Appréciation des travaux

Les travaux seront exposés le 11 juillet 2020 dans le cadre de la Bourse organisée par le Cercle Philatélique de La Hulpe et ils seront appréciés par :

- un représentant de chaque Cercle participant qui ne cotera pas la participation de son Cercle, ni celles des membres de son Cercle

- un cercle ne sachant pas participer et présenter un travail peut coter les collections. Il communiquera à Mme Geneviève HAUTIER les coordonnées de son représentant.

La cotation s'effectuera sur base de 300 points par discipline, à savoir :

Philatélie traditionnelle :

- fraîcheur du timbre : 10 pts

- centrage : 10 pts

- dentelure : 20 pts

- lisibilité de l'oblitération : 30 pts

- commentaires philatéliques : 20 pts

Soit : 3 x 100 points

Entiers postaux :

- fraîcheur du document : 30 pts
 - lisibilité de l'oblitération : 30 pts
 - positionnement de l'oblitération : 20 pts
 - commentaires philatéliques : 20 pts
- Soit : 3 x 100 points

Histoire postale :

- fraîcheur du document : 20 pts
 - lisibilité de l'oblitération : 30 pts
 - positionnement de l'oblitération : 20 pts
 - commentaires philatéliques : 20 pts
- Soit : 3 x 100 points

Un bonus sera attribué pour certaines périodes en fonction de la proximité de l'oblitération présentée par rapport à la date de naissance de Monsieur Roger Miessen (24.02.1921).

4. Attribution du Trophée

Il n'est pas obligatoire de participer à tous les éléments des trois épreuves.

Il sera établi un classement par épreuve.

Le Trophée "R. Miessen" du Challenge sera attribué au Cercle totalisant le plus grand nombre de points sur l'ensemble des trois épreuves, le meilleur résultat dans chacune des composantes d'une discipline étant pris en considération.

5. Les décisions du jury sont sans appel.



Bulletin d'inscription

Les membres qui désirent participer au « Challenge Roger Miessen », édition 2020 à La Hulpe peuvent obtenir sur demande préalable le bulletin d'inscription lors de nos réunions.

Nous ne pouvons que vous encourager de s'inscrire pour participer à ce concours philatélique qui sera toujours enrichissant pour découvrir une histoire postale de notre région.



Histoire de la carte postale

Albert Thinlot (1914 - 1992) éminent cartophile donne la définition suivante « La carte postale est un imprimé sur un support semi-rigide destiné à un usage postal, pour une correspondance brève à découvert ». Pour l'administration des postes françaises c'est « une feuille de carton suffisamment résistant dont la moitié droite au moins du recto est réservée à l'adresse du destinataire. La mention carte postale n'est pas obligatoire sauf pour le régime international ».

Les origines et la naissance de la carte postale

L'origine de la carte postale peut remonter aux cartes de vœux que l'on s'échange dès le 10ème siècle en Chine ou aux billets de visite qui se répandent à partir du règne de Louis XIII, dont on trouve trace dans l'almanach de la petite poste de Paris en 1777.

L'utilisation de cartons illustrés gagne l'Europe, notamment de la part de commerçants qui cherchent à se faire connaître.

Dès le début d'échange de correspondances à découvert se pose le problème du secret. Il resurgira à l'avènement de la carte postale.

L'utilisation de cartons illustrés gagne l'Europe, notamment de la part de commerçants qui cherchent à se faire connaître.

Dès le début d'échange de correspondances à découvert se pose le problème du secret. Il resurgira à l'avènement de la carte postale.

Avant la carte postale

Vers 1840, des cartes commerciales sont éditées en Belgique par des négociants qui impriment des textes publicitaires. Certaines ont pu circuler à découvert par l'administration des postes à partir de 1856. Elles ne véhiculent aucun message personnel. Elles sont imprimées en lithographie sur bristol recouvert de céruse pour lui donner un aspect glacé, d'où leur nom de cartes de porcelaine.

Devant le succès des cartes de porcelaines en Belgique, tous les éditeurs d'Europe se lancent dans leur émission. Mais l'utilisation de la céruse se révèle dangereuse provoquant le saturnisme qui atteint les fabricants de papier. Le papier porcelaine est interdit en 1865

La première carte officielle

En 1865, le conseiller d'Etat prussien, Heinrich VON STEPHAN, propose, lors de la 5ème conférence de l'Association allemande des postes à Karlsruhe, « un feuillet cartonné de correspondance devant circuler à découvert ». Mais l'idée n'est pas retenue.

Il faut attendre le 28 janvier 1869 pour que Emanuel HERRMANN (1838-1902), professeur d'économie politique de l'Académie militaire de Vienne-Neustadt reprenne l'idée et convainc l'administration postale autrichienne de l'intérêt de ce support. Il est alors utilisé pour la première fois le terme de carte de correspondance (Correspondenz-karte).

Le 1er octobre 1869, l'administration postale autrichienne émet la première carte postale. C'est un rectangle de papier résistant dont le recto est imprimé d'un texte administratif (correspondenz - Karte) et de la reproduction d'un timbre (c'est donc un entier postal) ; le verso est réservé à la correspondance qui circule au grand jour. Son format est de 120 mm x 85 mm.

Ce fut un vrai succès, mais ce concept de carte postale ne séduit pas immédiatement le reste de l'Europe. L'empire austro-hongrois étant constitué d'une mosaïque de peuples utilisant des langues différentes, des modèles sont émis en illyrien, slave, ruthénien, bohémien, italien et polonais.

Bien que la Grande Bretagne et la France s'indignent du manque de discrétion de ce nouveau type de correspondance, la Hongrie, qui a sa propre administration postale, emboîte le pas de son allié l'Autriche dès le 1er novembre 1869. Celle-ci comportait un timbre de 2 kreuzer à l'effigie de François-Joseph et trois traits horizontaux étaient tracées afin d'accueillir l'adresse du destinataire. La poste hongroise avait même pris la précaution d'inscrire au verso une mention selon laquelle elle déclinait toute responsabilité au sujet du contenu de la correspondance.

Les correspondances pendant la guerre de 1870

La ville de Strasbourg, assiégée par l'armée de Von Werder le 12 Août 1870, refuse de se rendre. Le comité de Strasbourg de la Société de secours aux blessés, propose au général prussien de laisser les blessés communiquer avec leur famille, mais aussi les assiégés. Le général accepte à condition que les cartes soient affranchies d'un timbre prussien de 6 kreuzers. Ce courrier va d'abord se faire censurer à Karlsruhe puis transite par Bâle. Ce sont les premières cartes à circuler en France.

Pendant la guerre de 1870, d'autres villes assiégées font également preuve d'imagination pour acheminer le courrier.

La ville de Metz est assiégée par les prussiens le 19 août 1870. Le pharmacien militaire Julien Jeannel et le médecin E. Papillon proposent, le 2 septembre, au général Bazaine d'envoyer du courrier écrit sur papier pelure (dimensions maximales 10 x 5 cm) par des petits ballons gonflés à l'hydrogène. On surnomme ces plis « papillon de Metz » du nom d'un des inventeurs. Ils ne devaient contenir que de la correspondance familiale. Plusieurs milliers furent acheminés.

Le mot « carte postale » apparaît en France le 26 septembre 1870 dans un décret autorisant l'envoi de courrier au départ de Paris au moyen de ballons non montés.

Un seul est lancé le 30 septembre 1870 à partir du boulevard d'Italie avec 4 kg de cartes postales (environ 1300 cartes). Le ballon ne fut pas retrouvé. Il n'y eut pas d'autre envoi à cause de la concurrence des ballons montés (le premier, le Neptune décolle le 23 septembre). On ne trouve donc que des formulaires vierges. Il en existe de quatre couleurs différentes.

Quelques rares cartes seront acheminées par ballons montés. Le 7 octobre 1870, Léon Gambetta, Ministre de l'Intérieur, quitte Paris assiégé en ballon. Le ministère se replie sur Tours puis Bordeaux.

L'adoption des cartes officielles dans le monde

Tout comme l'Autriche, la Hongrie et l'Allemagne, d'autres administrations postales émettent des entiers postaux cartes postales : le Luxembourg le 1er septembre 1870, la Finlande, la Grande Bretagne, et la Suisse le 1er octobre 1870.

Le 1er avril 1871, la Belgique et les Pays Bas, la Suisse et le Danemark acceptent la carte postale et émettent des entiers postaux.

Le 1er janvier 1872, la Russie, le Canada, la Norvège, la Suède introduisent la carte postale sous forme d'entiers postaux.

Le 15 septembre 1874, Heinrich von Stephan, alors directeur du service postal de la Confédération d'Allemagne du Nord, organise, à Berne, la Conférence internationale de la poste dans le but de créer une union postale internationale; 22 pays sont représentés. Le traité de Berne du 9 octobre 1874 crée l'Union générales des postes, qui sera rebaptisée « Union Postale Universelle » à Paris en 1878.



En 1878, l'Union Postale Universelle harmonise les règlements et les tarifs. Elle fixe le format de la carte postale aux dimensions de 9 x 14cm et impose l'emplacement du timbre en haut à droite. Les cartes postales portent maintenant la mention Union Postale Universelle.



Dimanche 13 octobre, de 9 à 15 heures

3^{ème} bourse des collectionneurs

A l'école le PRE VERT, rue René Francq, 7 à 1428 Lillois-Witterzée

Estimation gratuite de 10 à 12 heures

Entrée gratuite, vaste parking.

□ □ □ □ □ □ □

Bourse multi collections, exposition

Espace Orneau, à l'arrière du complexe sportif,

Chaussée de Namur, 32 à 5030 Gembloux (E 411, sortie 11)

Entrée libre, coin détente

□ □ □ □ □ □ □

Dimanche 20 octobre, de 9 à 15 heures

45^{ème} Bourse de Philatélie

Salle des Fêtes et Cloître de l'Hôtel de Ville

Place de l'Hôtel de Ville 1 à 1300 Wavre

Philatélie, marcophilie et cartophilie

Entrée gratuite, bienvenue à tous

□ □ □ □ □ □ □

Dimanche 20 octobre, de 8 à 15 heures

Bourse des collectionneurs

Arlon (Isma) rue Nicolas Berger

Cartes postales, timbres, monnaies, vieux papiers, etc.

□ □ □ □ □ □ □

Samedi 26 octobre, de 9 à 17 heures

17^e grande bourse des collectionneurs

Centre Culturel Régional « Action Sud », rue Vieille Eglise 10 à Nismes

Philatélie, cartophilie, marcophilie, numismatique

Présence de TBC-Post, nouveaux timbres, oblitération spéciale

Entrée gratuite, parking aisé, bar, restauration

□ □ □ □ □ □ □

Dimanche 10 novembre, de 9 à 16 heures

25^{ème} bourse toutes collections

Salle Le Fenil, rue de la Cure, 15 à Tourinnes-Saint-Lambert (entrée 1€)

Philatélie, cartophilie, marcophilie, numismatique, etc

Le 11 novembre, bourse spéciale B.D.

□ □ □ □ □ □ □

Samedi 16 novembre, de 9 à 16 heures

32^{ème} Bourse de collections

Salle des Fêtes Henriette Brenu, rue Gilles Magnée, 4430 Ans

Philatélie, cartophilie, marcophilie, numismatique, etc

PAS DE BROCANTE

□ □ □ □ □ □ □

Réalisation inter-membre du 20 octobre 2019 – 542

Lot n°	Pays/Thé.	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Vatican	1059/1068	xx	17,00	3,50		
2	"	1072/1075	xx	7,25	1,50		
3	France	1772/1782	xx	6,30	1,50		
4	"	1786/1792	xx	4,15	1,00		
5	"	1793/1800	xx	6,15	1,50		
6	"	1801/1810	xx	7,50	1,80		
7	Belgique	53/67	⊙	140,00	25,00		
8	Vatican	751/754	xx	6,00	1,20		
9	"	767/769	xx	6,00	1,20		
10	"	755/766	xx	30,00	6,00		
11	Belgique	8	⊙	120,00	20,00		
12	"	29a	⊙	63,00	10,00		
13	"	11	⊙	10,00	3,00		
14	"	2	⊙	65,00	20,00		
15	DBP	628/639	xx	14,40	4,10		
16	Autriche	1773/1806	xx	61,00	15,00		
17	"	1807/1841	xx	64,00	15,00		
18	"	1842/1876	xx	63,00	15,00		
19	France	CR 2011	xx	10,00	2,00		
20	"	CR 2022	xx	10,00	2,00		
21	DBP	603/610	xx	22,00	5,00		
22	Belgique	792/794	xx	170,00	40,00		
23	"	795/797	xx	170,00	40,00		
24	"	1047/1052	xx	3,50	0,70		
25	"	1816/1821	xx	6,20	1,30		
26	"	1912/1914	xx	1,55	0,30		
27	"	2004/2005	xx	2,00	0,50		
28	"	2552/2554	xx	3,60	0,75		
29	"	3278/3281	xx	6,00	1,20		
30	"	BL 211	xx	14,00	5,00		
31	"	289/292	x	800,00	180,00		
32	"	342/350	x	600,00	140,00		
33	"	353/355	x	40,00	10,00		
34	"	496/503	x	42,00	10,00		
35	France	553/564	xx	60,00	12,00		
36	"	803/804	xx	4,85	1,00		
37	"	822	xx	14,00	2,80		
38	Belgique	876/878	xx	42,50	9,00		
39	"	898/899	xx	320,00	70,00		
40	"	3367	⊙	16,00	3,00	10 x	

!!!! Prochaine réalisation le 17 novembre 2019

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié